

Centre de loisirs – Vacances d'hiver du 10 au 21 février 2025

Le centre de loisirs pour les vacances d'hiver se déroulera du 10 au 21 février 2025, sur le thème des sports d'hiver. Au programme, de nombreuses activités variées organisées par les animateurs, ainsi que des sorties exceptionnelles :

- **Première semaine** : une sortie à la patinoire Polarys et une après-midi conviviale en collaboration avec l'ACLAHME.
- **Deuxième semaine** : les enfants auront l'occasion de dévaler les pentes de Loisinord.

Comme en octobre dernier, des moments de partage avec les parents seront également proposés.

Les vacances d'hiver marquant le début des activités du centre de loisirs pour l'année, nous vous demandons de bien vouloir remplir un nouveau dossier d'inscription complet pour 2025. Nous vous invitons à prendre en compte les nouvelles informations demandées pour cette année.

Bon à savoir : Comme en 2024, il ne sera pas nécessaire de refaire le dossier pour chaque centre de loisirs tout au long de l'année 2025. Cependant, un document spécifique sera à compléter pour signaler l'inscription de votre enfant à chaque période.

Où et quand récupérer les dossiers ?

- Depuis le 20 janvier, vous pouvez vous procurer les dossiers :
 - En mairie.
 - À l'école, auprès de Mme Charlotte DUPERRON.
 - Sur le site internet.

Dépôt des dossiers

Les dossiers doivent être retournés :

- En mairie, pendant les heures d'ouverture.
- Ou déposés dans la boîte aux lettres de la mairie, au plus tard le lundi 3 février 2025.

Relais Petite Enfance - SIRA



Mairie d'Estrées
Tél : 03 27 89 61 21
mairie@estrees.fr
www.estrees.fr



AGENDA

Février 2025

| LUNDI | MARDI | MERCREDI | JEUDI | VENDREDI | SAMEDI | DIMANCHE |
|---|-------|--|---|----------|--------------------------------|----------|
| | | | | | 1 | 2 |
| | | | | | Mairie ouverte 9h15 – 11h45 | |
| 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 |
| Médiathèque : 16h00 à 18h30 | | Ramassage des verres | Ramassage des recyclables Permanence de l'assistante sociale 14h30 à 16h | | Mairie ouverte 9h15 – 11h45 | |
| 10 | 11 | 12 | 13 | 14 | 15 | 16 |
| Vacances de février - Centre de loisirs | | | | | Mairie fermée | |
| Médiathèque : 16h00 à 18h30 | | | Ramassage des recyclables et des végétaux | | | |
| 17 | 18 | 19 | 20 | 21 | 22 | 23 |
| Vacances de février - Centre de loisirs | | | | | Mairie ouverte 9h15 – 11h45 | |
| Médiathèque : 16h00 à 18h30 | | | Ramassage des recyclables | | | |
| 24 | 25 | 26 | 27 | 28 | | |
| Médiathèque : 16h00 à 18h30 | | Le Village Estrées Vert Assemblée Générale 18h30 | Ramassage des recyclables | | | |

Envoyez-nous vos articles ! Vous pouvez, dès à présent et jusqu'au 25 février, déposer vos communiqués en mairie ou les envoyer à l'adresse mail suivante : communication@estrees.fr

Permanences de Charles Beauchamp et Maryline Lucas

Veillez trouver ci-dessous les permanences (de 18h à 19h) pour le prochain mois :

| Date | Ville | Salle |
|--|-------------|---|
| 5 février 2025 | Aniche | Mairie |
| Pas de permanence pendant les vacances scolaires | | |
| 26 février 2025 | Féchain | Mairie |
| 5 mars 2025 | Masny | Mairie |
| 12 mars 2025 | Monchecourt | Mairie |
| 19 mars 2025 | Dechy | Mairie – Bureau des adjoints |
| 26 mars 2025 | Arleux | Café de l'In Sensée – Ru de la Chaussée |

En dehors de ces permanences et en cas d'urgence, vous pouvez contacter le 03 59 73 84 33 ou écrire un mail à charles.beauchamp@lenord.fr

Permanences de l'assistance sociale

Madame CAULIER sera présente en Mairie d'Estrées les jeudis 6 février, 6 mars et 3 avril de 14h30 à 16h00.

PLU – Poursuite de la procédure

L'Enquête Publique pour le PLU (Plan Local d'Urbanisme) a lieu durant un mois du lundi 06 janvier 2025 au jeudi 06 février 2025. Le dossier de l'enquête ainsi que l'arrêté correspondant sont à votre disposition en mairie, sur notre site internet et sur notre Facebook : <https://auddice.fromsmash.com/ENQUETE-PUBLIQUE-REVISION-GENERALE-PLU-ESTREES>

La dernière permanence du Commissaire Enquêteur aura lieu le **jeudi 06 février 2025 de 14h à 17h**.

Le siège de l'Enquête Publique et le lieu des permanences sont fixés en Mairie, Salle des Mariages.

Travaux d'élagage

Des travaux d'élagage sous le réseau électrique de notre commune seront réalisés par les prestataires d'Enedis du 01/01/2025 au 30/03/2025. Ces travaux visent à :

- Prévenir les coupures d'électricité
- Améliorer la qualité du service
- Assurer la sécurité des personnes et des biens.

Toutes les précautions nécessaires seront prises pour limiter les désagréments pour les riverains et préserver l'environnement. Les équipes qui interviendront sont formées dans ce sens.

Bornes électriques

Une double borne de recharge pour véhicules électriques a été installée sur le parking de la Salle des Fêtes André Cauchy. Elles seront mises en service à la mi-février.

Avec le « pass pass électrique », roulez branché en Hauts de France ! Plus d'infos sur :

www.passpasselectrique.fr ou auprès du service client 24/7 au 09 72 56 26 88 (appel non surtaxé).

pass pass électrique

TARIF BLEU

Puissance de la borne : Jusqu'à 22kVA

Tarif ABONNÉ : 1,35€/ 20 min (7-21h) / 0,19€/ 20 min (21-7h)

Tarif ITINÉRANT (Autres opérateurs) : Renseignez vous auprès de votre opérateur

Tarif NON ABONNÉ : 1,45€/ 20 min (7-21h) / 0,29€/ 20 min (21-7h)

Recensement de la population

Cette année, la commune réalise le recensement de sa population pour mieux connaître son évolution, ses besoins et ainsi développer de petits et grands projets pour y répondre. L'ensemble des logements et des habitants est recensé depuis le 16 janvier 2025.

Comment ça se passe ?

Une lettre du Maire sera déposée dans votre boîte aux lettres pour vous informer de l'opération. Puis, un agent recenseur, recruté par la commune (Madame Laurence PAPIN et Monsieur Daivy MANCHE), vous fournira une notice internet, soit dans votre boîte aux lettres, soit en mains propres. Suivez simplement les instructions qui y sont indiquées pour vous recenser en ligne. Ce document est indispensable, gardez-le précieusement.

Se recenser en ligne est plus simple et plus rapide pour vous, et également plus économique pour la commune. Moins de formulaires imprimés est aussi plus responsable pour l'environnement.

Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, des questionnaires papier pourront vous être remis par l'agent recenseur à votre demande.

Pourquoi êtes-vous recensés ?

Le recensement de la population permet de savoir combien de personnes vivent en France et d'établir la population officielle de chaque commune. Le recensement fournit également des statistiques sur la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, et sur les logements, etc.

Les résultats du recensement de la population sont essentiels pour la vie de la commune. Ils permettent de :

- Déterminer la participation de l'État au budget de notre commune : plus la commune est peuplée, plus cette dotation est importante ! Répondre au recensement, c'est donc permettre à la commune de disposer des ressources financières nécessaires à son fonctionnement.
- Définir le nombre d'élus au Conseil Municipal, le mode de scrutin, le nombre de pharmacies, etc.
- Identifier les besoins notamment en termes d'équipements publics collectifs (transports, écoles, maisons de retraite, structures sportives, etc.), de commerces et de logements.

Pour toute information concernant le recensement dans notre commune, veuillez contacter la mairie au : 03.27.89.61.21.

Pour en savoir plus sur le recensement de la population, rendez-vous sur le site le-recensement-et-moi.fr.

Nos amis les chiens : quelques rappels !

Malgré l'installation de 12 bornes canines (avec sacs et poubelle), nous déplorons toujours la présence de nombreuses déjections canines sur les espaces publics. Elles sont interdites sur les voies publiques, les trottoirs, les espaces verts publics et les espaces de jeux publics pour enfants. Le tout par mesure d'hygiène publique. Tout propriétaire ou possesseur de chien est donc tenu de ramasser immédiatement les déjections canines situées sur le domaine public communal.

Le Village Estrées Vert – Assemblée Générale le 26 février

L'assemblée générale de l'association Le Village Estrées Vert se tiendra le 26 février à 18h30.

A l'ordre du jour, les élections des membres du bureau, le bilan financier, les activités 2025.

Les membres du bureau comptent sur une participation de ses adhérents. L'association accueille ceux qui souhaitent investir de leur temps à la cause majeure de l'environnement.

Au plaisir d'échanger.